

REGULATION PROFESSIONNELLE AU SOL DES ONGULES ENVAHISSANTS EN NOUVELLE-CALEDONIE

Référentiel de formation 2022

Version finale du 10 novembre 2022

SOMMAIRE

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION	1
2. CANDIDATS ET PREREQUIS	2
3. ORGANISATEUR.....	2
4. FORMATEURS	2
5. MODULES DE FORMATION	3
6. LISTE MATERIEL NECESSAIRES	5
7. DUREE	5
8. PLANNING DE FORMATION.....	5
9. LIEU	5
10. EVALUATION DES CANDIDATS.....	5
11. DOCUMENTS REMIS AUX CANDIDATS.....	6
12. AUTRES DOCUMENTS (hors évaluations individuelles)	6

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'**objectif global** est de **former**, dans le cadre du projet PROTEGE et pour la première fois en Nouvelle-Calédonie, **des agents de régulation professionnels (opérateurs et assistants)** en s'inspirant de la longue expérience de lutte contre les ongulés envahissants de la Nouvelle-Zélande et en l'adaptant au contexte local. Il s'agit notamment de les former i) sur les connaissances générales relatives à la lutte et la gestion des ongulés envahissants, ii) sur le respect absolu des règles de sécurité, iii) sur les modalités de régulation les plus efficaces et adaptées au contexte local, notamment des modalités innovantes ayant largement fait leurs preuves en Nouvelle-Zélande, iv) sur les modalités de suivi des efforts, prélèvements et bénéfices des actions de régulations, notamment sur leur contribution à la collecte de données et de matériel biologique, et enfin v) sur le respect des règles en termes de responsabilité sociale et environnementale. Ces agents calédoniens sont destinés à réguler les populations de cerfs (en priorité les femelles et les faons) et de cochons ensauvagés dans les zones prioritaires de forêts humides de la chaîne centrale les plus reculées et difficiles d'accès, au bénéfice de la restauration du sous-bois et de la ressource en eau. Ils ont vocation à intervenir en binôme au cours de sessions de plusieurs jours consécutifs.

Au-delà du projet PROTEGE, ces régulateurs professionnels pourraient également intervenir i) au bénéfice des collectivités, dans les secteurs des aires protégées où la chasse-régulation participative est insuffisante ou inadaptée, voire i) au bénéfice de propriétaires privés.



2. CANDIDATS ET PREREQUIS

La sélection des candidats s'est déroulée en amont de la formation. L'objectif était d'identifier et sélectionner des chasseurs particulièrement motivés, volontaires, expérimentés et disponibles pour mettre en œuvre des actions de régulation professionnelles et ciblées.

Deux types de profils ont été recherchés :

- **Profil « Opérateur de Régulation Professionnel »** : très bonne expérience de chasse-régulation, équipé d'au moins une carabine avec modérateur de son voire lunette thermique. L'opérateur aura la responsabilité de préparer et coordonner les actions de régulation, de collecter les données sur le terrain (GPS, matériel biologique...) et de rendre compte des opérations réalisées auprès du CEN. Autant que possible, ces candidats seront résidents des zones d'intervention PROTEGE, mais non obligatoirement.
- **Profil « Assistant de Régulation Professionnel »** : **obligatoirement résident d'une zone d'intervention PROTEGE**, bonne connaissance des zones d'interventions et des autorités coutumières, bon niveau de chasse et/ou régulation.

Une liste de critères a été réalisée pour la sélection des opérateurs et assistants : [ICI](#).

La sélection des candidats a été réalisée selon la séquence suivante :

Phase A : pré-sélection de chasseurs à partir:

- du listing des chasseurs enregistrés dans le cadre de l'opération mâchoires (plus de 2 000 chasseurs enregistrés),
- des chasseurs résidents des zones PROTEGE ayant participé à d'autres actions du projet (piégeage, battues participatives) et repérés par l'équipe PROTEGE,
- des réponses à l'appel à manifestation d'intérêt diffusé en avril 2021 ([site internet](#) et [journal](#)).

Phase B : Transmission de [questionnaires](#) auprès des chasseurs présélectionnés, puis réception et analyse des réponses reçues, pour classement des candidats.

Phase C : Soumission de la pré-liste de candidats i) aux provinces pour exclusion éventuelle de chasseurs étant privés du droit de chasse, puis ii) aux membres du GT Ongulés envahissants pour validation.

Phase D : Contact de l'ensemble des candidats présélectionnés par ordre de priorité afin de s'assurer de leurs disponibilités pour la formation (30 places possibles) et transmission d'un [Document d'Accueil \(avec la lettre d'engagement\)](#).

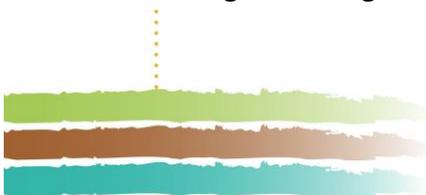
3. ORGANISATEUR

Le **Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie (CEN)** en tant que chef de file et assurant l'animation du projet de la thématique « Ongulés envahissants » en Nouvelle-Calédonie, a assuré l'organisation de cette formation. La formation a été réalisée dans le cadre du projet [européen PROTEGE](#) et financée par **l'Agence Rurale**.

[Site internet CEN - Page PROTEGE thématique 4 NC](#)

4. FORMATEURS

Au cours de cette première formation plusieurs intervenants ont dispensé les modules et évalué les candidats. Le choix de ces formateurs a été réalisé suite à l'évaluation des réponses aux deux appels d'offres : 1) pour le prestataire local principal ([Appel d'Offre Formation à la régulation professionnelle au sol](#)) et 2) pour le prestataire étranger ([Call for expression of interest](#)). Le formateur aux premiers secours adaptés a été retenu suite à l'évaluation des offres reçues suite à une sollicitation par mail de l'ensemble des organismes agréés aux premiers secours de Nouvelle-Calédonie.



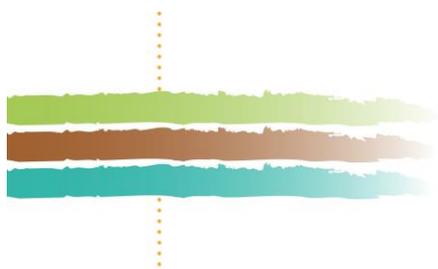
- **Conservatoire d'espaces naturels (CEN) - Organisateur** (Présentation Equipe CEN **ICI**) :
 - Patrick BARRIERE (coordinateur du Pôle Espèces Envahissantes)
 - Carole WEMA (animatrice PROTEGE thématique Espèces Envahissantes NC)
 - Géraldine BIDAU (assistante PROTEGE thématique Espèces Envahissantes NC)
 - Maxime LEBOUTEILLER (technicien PROTEGE thématique Espèces Envahissantes NC)
 - Ken CADIN (animateur du Pôle Espèces Envahissantes)
- **Fédération de la Faune et de la Chasse en Nouvelle-Calédonie (FFCNC) - Prestataire local principal** : (CV encadrants **ICI**) :
 - Pascal FORT (directeur de la FFCNC)
 - Loïc DARTHIAL (technicien de la FFCNC)
 - Stéphane MADRIGAL (technicien de la FFCNC)
 - Laurent MARCHAL (bénévole de la FFCNC)
 - Auriane GUILLAMAUD (ingénieur SLN)
- **Sauvegarde Formation - Autre prestataire local** :
 - Thierry DURAN (gérant et formateur de la SARL Sauvegarde Formation), Brevet National d'instructeur de secourisme.
- **Good Wood Aotearoa - Prestataire étranger** (CV encadrant **ICI**) :
 - Glen COULSTON (directeur de l'entreprise, 20 ans d'expérience dans la formation et évaluation d'adulte, ancien membre du DoC NZ, 30 ans d'expérience dans la lutte contre les mammifères envahissants en NZ et dans le Pacifique).

5. MODULES DE FORMATION

Un ensemble de 15 modules théoriques et pratiques ont été dispensés par l'ensemble des formateurs, conformément aux cahiers des charges : [Liste des modules](#) et [Référentiel Général des Modules](#).

▪ Modules dispensés par le CEN

Module	Sigle	Objectifs	Référentiel	Support	Evaluation
Présentation Générale	M00	Présentation des formateurs		Présentation M00	
Historique en NC	M01	Historique en NC et présentation du projet PROTEGE	Réf_M01	Présentation M01	
Objectif de la Formation	M03	Contenu de la formation, profils formés, après formation	Réf_M03	Présentation M03	
Régulation et Gestion	M04	Régulation et gestion des cerfs et cochons en NC	Réf_M04	Cours M04	QCM M04
Piégeage	M7	Être capable d'utiliser les outils de piégeage (collets-cordes et autres).	Réf_M7	Cours M7	QCM M7
Matériel biologique et données de suivis	M8	Être capable de rédiger un compte-rendu, de remplir des fiches d'opération, de prendre des photos et de relever-prélever du matériel biologique et des informations biologiques.	Réf_M8	Cours M8	QCM M8
Responsabilité Sociale et Environnementale	M9	Être en mesure d'appliquer sur le terrain la politique de Responsabilité Sociale et Environnementale du projet	Réf_M9	Cours M9	QCM M9



▪ Modules dispensés par la FFCNC

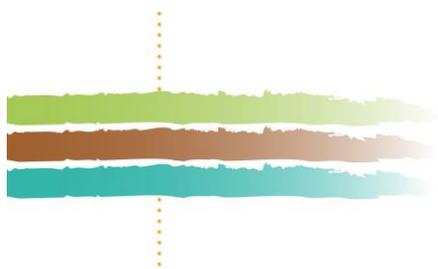
Module	Sigle	Objectifs	Référentiel	Support	Evaluation
Topographie	M1	Être capable de s'orienter et de se localiser à l'aide d'outils topographiques simples, en particulier par l'usage du GPS.	Réf_M1_1 Réf_M1_2	Cours_M1_1 Cours_M1_2	QCM M1
Communication et situation d'urgence	M2	Être capable d'utiliser des moyens modernes de communication conventionnels (talkie-Walkie) ou plus élaborés en cas d'urgence (balise de détresse type PLB1/téléphone satellite) et d'organiser une évacuation d'urgence en hélicoptère.	Réf_M2_1 Réf_M2_2	Cours_M2_1 Cours_M2_2	QCM M2
Sécurité armes	M3	Être capable d'utiliser son arme en sécurité et d'entretenir son arme sur plusieurs jours de terrain.	Réf_M3_1 Réf_M3_2	Cours_M3	QCM M3
Techniques armes	M4	Être capable de maîtriser les techniques de tir, la balistique et l'utilisation et le réglage d'optiques classiques.	Réf_M4_1 Réf_M4_2 Réf_M4_3	Cours_M4_2 Cours_M4_3	QCM M4 + Epreuve tir (cible fixe et mouvante)
Techniques de régulation par armes à feu	M5	Connaître et maîtriser les différentes techniques de chasse de régulation, seul, à plusieurs, avec ou sans auxiliaire (chien).	Réf_M5	Cours_M5	QCM M5
Complément Techniques de régulation innovantes	M6	Usage d'optiques IR et thermiques en NC (règlementation, matériel sur territoires, ...)		Cours Complément M6	

▪ Module dispensé par Sauvegarde Formation

Module	Sigle	Objectifs	Référentiel	Support	Evaluation
Premiers secours	M10	Être en mesure de faire face à des situations d'urgence (blessures) en autonomie et en forêt.	Réf_M10		

▪ Modules dispensés par Good Wood Aotearoa

Module	Sigle	Objectifs	Référentiel	Support	Evaluation
Retours d'expérience en Nouvelle-Zélande	M02	Modalités efficaces de régulation	Réf_M02	Présentation_M02	
Techniques de régulation innovantes	M6	Moyens modernes et innovants sur l'usage d'optiques IR et thermiques Démonstration des colliers GPS pour chien	Réf_M6	Présentation_M6	



6. LISTE DU MATERIEL NECESSAIRE

Liste de matériels

7. DUREE

L'ensemble des modules théoriques et pratiques se sont déroulés au cours d'une session de sept jours consécutifs, du lundi matin au dimanche après-midi.

Afin d'évaluer les candidats sur leur savoir-être et leurs capacités à fonctionner en binôme, mais également dans un souci d'optimisation du temps et des échanges, il a été décidé de réaliser cette formation en immersion sur site pendant les sept jours.

8. PLANNING DE FORMATION

Le planning de formation a été autant que possible respecté dans un déroulement logique (avec quelques modifications à la marge suivant la disponibilité des prestataires et des aléas météorologiques).

Modèle de planning de formation d'une semaine : [ICI](#).

9. LIEU

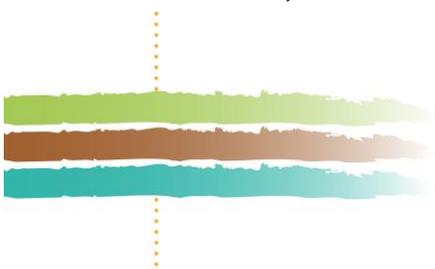
Pour dispenser les modules théoriques et pratiques, il a été nécessaire de disposer d'une zone de pratique terrain au plus proche de la salle de cours (optimisation du temps et des déplacements). De plus, la zone de mise en pratique sur le terrain doit être sécurisée (pratique du tir), vaste (course d'orientation, observation de nuit, distance de tir à 300m) et si possible fréquentée par les cerfs (observation thermique). S'ajoute la contrainte de gîte et couvert de l'ensemble des formateurs et candidats (environ 20 personnes) sur la durée de la formation.

Autant que possible il est important de prendre en compte la distance entre les lieux de résidence des candidats et de la formation afin de choisir un lieu le plus central possible.

Pour cette première formation à la régulation professionnelle au sol le lieu choisit et répondant à toutes ces attentes a été L'Auberge Pierrat, à La Foa. Une description du lieu et de la répartition des zones a été réalisée [ICI](#).

10. EVALUATION DES CANDIDATS

- **Théorie** : évaluation réalisée par l'organisateur et le prestataire principal sous format QCM et réponse libre.
- **Pratique** : évaluation par l'organisateur et le prestataire principale portant sur la réalisation du nœud de collet-corde, le tir sur cibles mobiles (plateau d'argile et sur cibles fixes (100, 200 et 300m), pratique du GPS, lecture de carte ...
- **Savoir-Être** : évaluation par l'organisateur, le prestataire principal et le prestataire étranger sur l'ensemble de la semaine, sur la base de l'observation des candidats entre eux, avec les formateurs et seuls, sur plusieurs critères (liste des critères de savoir-être en fonction des évaluateurs [ICI](#)).



- **Capacité à être opérateur à la régulation au sol et hélicopté :** critère seulement évalué par le formateur étranger, suite à l'observation des candidats sur la semaine. Avec des recommandations sur les critères complémentaires qui seront à évaluer pour la suite.
- **Rallye Final :** organisé par le prestataire principal, pour permettre une restitution finale des différents savoir-faire. [Fiche Rallye final.](#)

11. DOCUMENTS REMIS AUX CANDIDATS

Ensemble des documents remis à chaque candidat au fur et à mesure des modules hors des diaporamas des cours :

[Flyer PROTEGE](#)

[Chiffres Clés 2022 PROTEGE](#)

[Stratégie de lutte contre les EEE en Nouvelle-Calédonie](#)

[Saisonnalité Cerfs et Cochons en Nouvelle-Calédonie](#)

[Poster Cerf Rusa](#)

[Poster Cochon Féral](#)

[Monographie Cerf Rusa en Nouvelle-Calédonie](#)

[Poster Gestion-Régulation des populations de Cerfs](#)

[Détermination de l'Age d'un Cerf Rusa](#)

[Détermination de l'Age d'un Cochon Féral](#)

[Extraction de mandibules](#)

[Fiche Collecte des Données](#)

[Fiche Régulation](#)

12. AUTRES DOCUMENTS (hors évaluations individuelles)

[Compte-rendu quotidien](#)

[Feuille d'émargement quotidien](#)

[Questionnaire de Satisfaction](#)

[Attestation aux Premiers Secours adaptés](#) (remise après la participation à la journée aux premiers secours adaptés)

[Attestation de Stage de la Formation Professionnelle au Sol](#) (remise après participation à la totalité de la formation)

